

• LES GUIDES DE LA RÉGION •



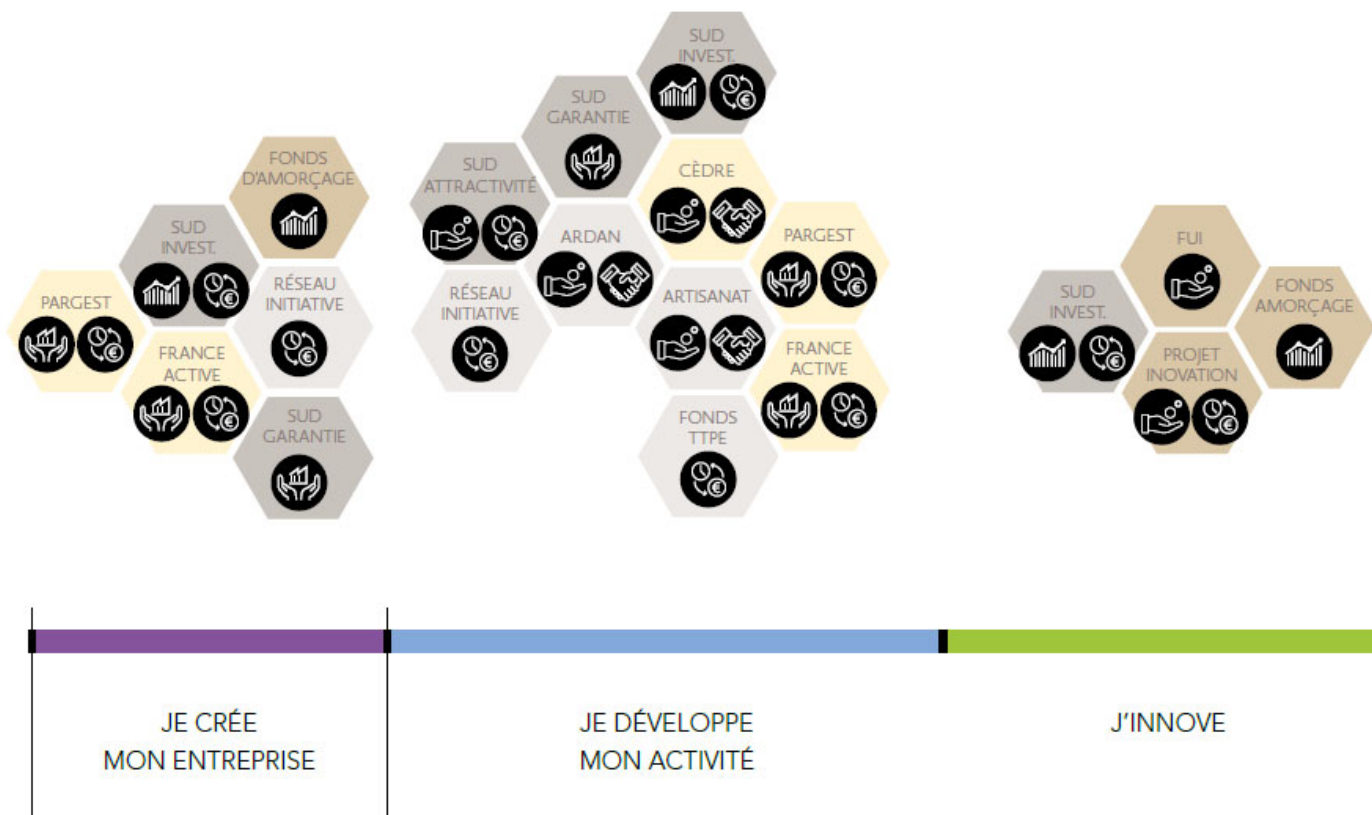
LA BOÎTE À OUTILS DES **ENTREPRISES**  
DE  
LA **RÉGION SUD**



# [ légendes ]

-  TOUTES ENTREPRISES
-  ENTREPRISES INNOVANTES
-  PETITES ENTREPRISES
-  ENTREPRISES ENGAGÉES
-  GARANTIE
-  PRÊT OU AVANCE REMBOURSABLE
-  ACCOMPAGNEMENT
-  CAPITAL INVESTISSEMENT
-  SUBVENTION

# [ aides aux entreprises ]



VOUS

LES AIDES

POUR QUI ?



2



## RÉGION SUD GARANTIE

---

### C'est quoi ?

Avec le fonds de garantie régional, **la Région se porte garante des prêts** réalisés par les chefs d'entreprise auprès des banques.

### Pour qui ?

Toutes les PME, de toute taille, de tout secteur d'activités et à tout stade de vie.

### Quelle aide ?

**Garantie** de 70 % sur des prêts de 1 000 € à 1,5 M€.

### Contact

[entreprises.maregionsud.fr](http://entreprises.maregionsud.fr)

0 805 805 145



## RÉGION SUD INVESTISSEMENT

---

### C'est quoi ?

Le fonds de **co-investissement Région Sud Investissement** a été créé par la Région afin de renforcer le financement en fonds propres et la capitalisation des TPE et PME. Il permet d'octroyer des prêts participatifs aux PME du territoire ainsi que des prises de participation au capital.

### Pour qui ?

Toutes PME (moins de 250 salariés et 50 M€ de chiffre d'affaires, tout secteur, tout stade de vie).

### Quelle aide ?

- Prêts participatifs de 15 000 € à 200 000 €.
- Prises de participation au capital ou obligations convertibles de 200 000 € à 2 M€.

Un cofinancement privé d'un montant équivalent est nécessaire.

### Contact

[entreprises.maregionsud.fr](mailto:entreprises.maregionsud.fr)  
0 805 805 145



VOUS

LES AIDES

POUR QUI ?



## RÉGION SUD ATTRACTIVITÉ

---

### C'est quoi ?

La Région propose des **aides directes** pour :

- **favoriser l'implantation** de nouvelles entreprises sur le territoire,
- **accompagner des entreprises déjà présentes** avec un fort potentiel d'emplois et d'investissement.

### Pour qui ?

Toutes les entreprises, PME, entreprises de taille intermédiaire, grands groupes...

### Quelle aide ?

**Subvention** de 100 000 € à 500 000 € **ou avance remboursable** de 500 000 € à 1 M€ (soutien conditionné à la réglementation en vigueur et aux dépenses d'investissement prévues).

### Contact

[entreprises.maregionsud.fr](http://entreprises.maregionsud.fr)

0 805 805 145

2



VOUS

LES AIDES

POUR QUI ?



## RÉGION SUD INNOVATION

### Projet d'Innovation

---

#### C'est quoi ?

La Région a fait le pari de l'innovation et finance, en partenariat avec l'État, des projets innovants portés par les entreprises du territoire : études de faisabilité et projets de développement industriel d'entreprises innovantes.

#### Pour qui ?

Les PME innovantes.

#### Quelle aide ?

Pour les études de faisabilité : **subvention** de 100 000 à 200 000 €.

Pour les phases de développement industriel : **avance remboursable** de 100 000 à 500 000 €.

#### Contact

[entreprises.maregionsud.fr](http://entreprises.maregionsud.fr)

0 805 805 145

VOUS

LES AIDES

POUR QUI ?



## RÉGION SUD INNOVATION

### Fonds d'amorçage

---

#### C'est quoi ?

Ce fonds intervient en **prise de participation au capital** des entreprises innovantes en phase d'amorçage, c'est-à-dire sans chiffre d'affaires, présentant un projet innovant basé sur une rupture technologique.

#### Pour qui ?

Les petites entreprises développant une innovation en rupture technologique.

#### Quelle aide ?

**Prise de participation** jusqu'à 3 M€ (en plusieurs tours de table).

#### Contact

[entreprises.maregionsud.fr](mailto:entreprises.maregionsud.fr)  
0 805 805 145

VOUS

LES AIDES

POUR QUI ?



2



## RÉGION SUD PETITES ENTREPRISES

### Réseau Initiative

---

#### C'est quoi ?

Le réseau Initiative a pour objectif de doter les jeunes entreprises en création ou développement de fonds/capitaux nécessaires à la réussite de leur projet.

#### Pour qui ?

Entreprises en création ou croissance dont le besoin de financement global se situe entre 15 000 € et 500 000 €.

#### Quelle aide ?

**Prêt d'honneur** de 15 000 € maximum pour la création ou 30 000 € pour un prêt de croissance ou de reprise.

Ce financement est associé à un **accompagnement** au démarrage et au développement de l'entreprise.

#### Contact

[entreprises.maregionsud.fr](http://entreprises.maregionsud.fr)

0 805 805 145



# RÉGION SUD

## ENTREPRENDRE AUTREMENT

### France Active

---

VOUS

LES AIDES

POUR QUI ?



#### C'est quoi ?

Il s'agit d'un soutien aux entrepreneurs « engagés ».

#### Pour qui ?

Les entrepreneurs « engagés » dans l'apport de réponses aux besoins sociaux, l'accompagnement de la transition énergétique ou environnementale et la réduction des inégalités, tout en créant de l'activité et des emplois.

#### Quelle aide ?

**Prêt :** différents dispositifs (contrat d'apport associatif, recours à la Société d'Investissement France Active, etc.), mais généralement le prêt se conclut avec un différé d'amortissement d'au moins 12 mois.

**Garantie de prêt :** la société France Active Garantie développe une garantie socle de 50 % et différents compléments en fonction de publics spécifiques (jusqu'à 80 %).

**Les deux interventions peuvent se cumuler.**

#### Contact

[entreprises.maregionsud.fr](http://entreprises.maregionsud.fr)

0 805 805 145



## [ Pour aller **plus loin** ]

Pour toutes vos démarches,  
rendez-vous sur  
**entreprises.maregionsud.fr**

Un point d'entrée unique permettant d'apporter aux (futurs) chefs d'entreprises une réponse à leurs questions en quelques clics, sur une même plateforme, proposant plusieurs thématiques :

- Créer/Développer/Reprendre/Céder une entreprise.
- Financer mes projets.
- Former/Recruter/Trouver des compétences.
- Se développer à l'international.
- Accélérer la transition numérique de mon entreprise.

Vous avez besoin  
d'un accompagnement et/ou  
d'une expertise pour votre recherche  
de financement ?

Contactez le Portail des entreprises de la Région Sud au **0 805 805 145** et demandez un expert du guichet de financement.



## RÉGION SUD

# ENTREPRENDRE AUTREMENT - CEDRE

Contrat pour l'Emploi et le Développement Responsable des Entreprises

### C'est quoi ?

La Région accompagne les entreprises en développement et créatrices d'emplois qui s'engagent dans une démarche de responsabilité sociale des entreprises et de transition écologique ambitieuse.

### Pour qui ?

Entreprises de moins de 250 salariés.

### Quelle aide ?

**Accompagnement** à l'élaboration d'un diagnostic et d'un plan d'actions de responsabilité sociale des entreprises et de transition écologique. Animation collective et parrainage pendant 3 ans.

**Subvention** régionale de 45 000 € maximum.

### Contact

[entreprises.maregionsud.fr](http://entreprises.maregionsud.fr)  
0 805 805 145